

ACCES

GARES :

arrêt Viroflay Rive Gauche + 10 minutes de marche

arrêt Chaville-Vélizy + 5 minutes de marche

arrêt Viroflay Rive droite + 20 minutes de marche

VOITURE :

parkings gratuits non gardés Route du Pavé de Meudon

près du Stade/piscine des Bertisettes et Centre Sportif Gaillon (28 rue Chanzy)

parking payant EFFIA gare de Chaville-Vélizy



38^e Cross de la Sablière

Plus d'infos: <https://www.crossdelasabliere.fr> - 01 30 24 14 56



à Viroflay
Forêt de Meudon et Versailles 6 ou 11 kms et 3 courses enfants
Dimanche 17 février 2019

CONTACTS - RENSEIGNEMENTS

cross-country organisé par l'USM Viroflay

site internet : www.crossdelasabliere.fr

e-mail : crossdelasabliere@usmviroflay.fr

: USMV - Union Sportive Multiactivité de Viroflay

: @usmv_viroflay

inscriptions/paiements en ligne sur le site ONSINSCRIT.COM



épicerie bio
27 rue Rieussec à Viroflay



Bijouterie Joaillerie
Les Roches d'Or
96, avenue du Général
Leclerc 78220 VIROFLAY

CROSS DE LA SABLIÈRE 2019

inscriptions en ligne sur le site : ONSINSCRIT.COM

DROITS D'INSCRIPTION (consulter le règlement) :

Course 1 :	4 € [5 € le matin sur place]
Courses 2 et 3 :	2 € [3 € le matin sur place]
Course 4 :	10 € [13 € le matin sur place]
Course 5 :	12 € [15 € le matin sur place]

Nom:

Prénom:

N° de course: Sexe (M/F):

Ville:

Année de naissance: N° licence FFA/FFTri :

Club / Association /
Entreprise:

Challenge Entreprise: Nom de
l'entreprise:

E-Mail:

JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- Le présent bulletin convenablement rempli (2 bulletins pour le challenge maman/enfant)
- Une photocopie de votre licence FFA/FFTri en cours de validité, ou un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an.
- Les frais de participation par chèque à l'ordre de l'USMV ou inscription/paiement en ligne :

Pour les mineurs, autorisation parentale :

J'autorise ma fille, mon fils
à participer à la course sous mon entière responsabilité, signature :

La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation de la totalité du règlement de l'épreuve

DATE et SIGNATURE du coureur obligatoires :

à adresser par la Poste avant le mercredi 13 février 2019 à : USM Viroflay « cross de la Sablière »
104, route du Pavé de Meudon - 78220 Viroflay
ou à remettre, samedi 16 février de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h au secrétariat de l'USMV (même adresse)
ou sur place : dimanche matin (clôture des inscriptions 15 minutes avant le départ de chaque course)



38^e cross de la Sablière à Viroflay

dimanche 17 février 2019

5 courses à partir de 7 ans sur un parcours entièrement forestier

1	9 h 30	Garçons et filles nés de 2004 à 2007 (benjamins et minimes)	3.000 m
2	9 h 50	Garçons et filles nés en 2008 et 2009 (poussins)	2.000 m
3	10 h 05	Garçons et filles nés de 2010 à 2012 (mini-poussins)	1.200 m
4	10 h 25	Hommes et femmes nés en 2003 et avant (cadets, juniors, seniors vétérans)	6.000 m
5	10 h 40	Hommes et femmes nés en 1999 et avant (espoirs, seniors vétérans)	11.000 m

RÈGLEMENT (règlement complet disponible sur le site internet de l'USMV)

Récompenses et challenges:

- Courses 1 à 5 : récompense pour tous (dans la limite des stocks disponibles) - Coupes aux premier(e)s.
- Challenge « une maman-son enfant » (le lot sera un bijou tiré au sort)
- Challenge Entreprises par équipe de 5 coureurs ou + (temps cumulé des 5 premiers)

Départ/Arrivée : site de la piste - carrefour du Chêne de la Vierge, face au cimetière
Parkings gratuits non gardés jusqu'à 13 heures route du Pavé de Meudon (près du Stade et la piscine des Bertisettes) et Centre Sportif Gaillon (28 rue Chanzy) - parking payant gare de Chaville-Vélizy

Secours : couverture médicale assurée par la Croix-Rouge Française

Ravitaillement : à l'arrivée boissons chaudes, etc...

Dossards : à retirer à Viroflay

- samedi 16 février de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h au secrétariat de l'USMV
104, route du Pavé de Meudon - Stade des Bertisettes - 78220 Viroflay
- dimanche 17 février sur place, au moins 15 minutes avant le départ de la course concernée

Vestiaire/consigne (gratuit et gardé)

Toilettes sur place

Droit à l'image : l'USM Viroflay se réserve le droit d'utiliser les images des épreuves qu'elle organise, et les images individuelles ou collectives des concurrents à des fins de promotion du cross de la Sablière ou de l'USMV.

Informatique et libertés : chaque concurrent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Pour exercer ce droit, contactez nous par courriel à crossdelasabliere@usmviroflay.fr.
L'USM Viroflay se réserve le droit d'utiliser votre e-mail à des fins de promotion du cross.
Vous pouvez vous désabonner à tout moment en nous informant par courriel.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé et/ou accident sur le parcours.

Si le cross devait être annulé en cas de force majeure ou pour une raison indépendante de la volonté de l'organisateur, aucun remboursement des frais d'inscriptions ne sera effectué.

